



BIBLIOTHEQUE
SAINT-SULPICE MONTREAL



S

1888

SEIZIÈME ASSEMBLÉE ANNUELLE

DES ACTIONNAIRES

DE LA

CAISSE D'ECONOMIE

DE

NOTRE-DAME DE QUEBEC.

1888

DT

L'a
, M
Le .
t l'a
Sur
brou
ier,
M.
ant :

LA CAISSE D'ECONOMIE

DE

NOTRE DAME DE QUEBEC.

(Acte 34 Vict., Ch. 7.)



SEPTIEME ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES.

Québec, 18 juin, 1888.

L'assemblée est présidée par M. le Chevalier Robitaille, M. D., et M. L. C. Marcoux agit comme Secrétaire.

Le Président donne lecture des avis publics convoquant l'assemblée, en vertu de la Charte.

Sur motion de M. E. W. Méthot, secondé par M. J. Brousseau,—Messieurs Edouard Lacroix et Cyrille Robitaille, N. P., sont nommés scrutateurs.

M. le Président fait ensuite lecture du rapport
suivant :

RENDU
PAR
LE PRÉSIDENT

*SEIZIÈME rapport annuel des Directeurs aux actionnaires
de la Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec,
depuis l'octroi de sa charte sur l'acte fédéral, Vict. 34,
ch. 7, et le quarante-et-unième depuis sa fondation.*

MESSIEURS,

C'est toujours avec plaisir que les Directeurs de la Caisse convoquent en assemblée annuelle ses actionnaires, afin de leur faire part des opérations financières de notre institution, pour les douze mois terminés le 31 Mai dernier. Le présent rapport ainsi que le bilan ci-annexé démontre que les affaires de la Caisse vont toujours en augmentant.

Pendant l'année, nous avons inscrit sur nos registres 1766 nouveaux comptes—nous comptons 15,079 déposants—on a reçu en dépôt \$3,201,588.53 et \$3,024,941.25 ont été retirées. Tous les ans le nombre de nos déposants augmente considérablement, ce qui prouve la confiance que le public a dans la bonne administration des affaires

BOURQUELAIN
NOTRE-DAME

de la Caisse ; confiance bien légitime, la Caisse donnant pour garantie \$250,000 00 payées par les actionnaires sur le fonds social ; \$90,000 00 placées au fonds de Réserve, plus \$13,100.97 placées au compte des profits et pertes ; nous pouvons ajouter que tous nos prêts et placements sont considérés de première classe.

Nous avons déjà annoncé dans nos rapports précédents que la Caisse d'Economie est toujours prête à faire des prêts à des conditions favorables, à tous ceux qui désirant faire des emprunts peuvent donner pour garantie des actions de Banques, des débetures du Gouvernement fédéral, du Gouvernement provincial, des corporations municipales et des compagnies incorporées.

Nous avons porté au crédit de nos déposants \$90,656.39 en intérêts, et toutes dépenses d'administration réglées, nous avons déclaré deux dividendes plus un bonus à la fin de l'année financière. La balance des profits est de \$12,150.02 sur laquelle balance nous prenons \$4,687.50 pour mettre les actions de la Banque Nationale que nous possédons à leur valeur présente, plus \$4,132.50 pour prime sur placements en débetures au montant de \$146,692. Le reliquat est placé au compte des profits et pertes.

Les différents bureaux de la Caisse ont été régulièrement visités par notre Inspecteur et ses rapports de la semaine et du mois ont été très favorables.

Le huit du présent mois, les auditeurs ont fait un examen soigné des valeurs de la Caisse, en présence du Président, de l'Honorable M. Is. Thibaudeau, de M. Méthot et du Secrétaire-Trésorier; le tout a été vérifié et trouvé dans un ordre parfait ce qui fait honneur à notre Sec.-Trésorier Monsieur Marcoux. Nous avons fait notre distribution annuelle de \$5,000.00 aux institutions charitables de Québec.

Nous avons appris avec douleur la mort accidentelle d'un de nos commis, noyé le 13 du présent mois en revenant de Toronto en compagnie de sa jeune et nouvelle épouse. M. N. V. Leclerc était un employé précieux, dans le département de la comptabilité au bureau de la Caisse à St-Roch.

Pendant l'année la mort a enlevé notre messenger en chef. Fidèle, honnête employé, M. David Pampalon a été plus de 25 ans au service de la Caisse.

Nous serions injuste si, avant de terminer notre rapport, nous ne faisons pas une mention toute spéciale de tous nos employés pour la bonne harmonie qui existe entre eux et leur dévouement à remplir avec honneur les diverses charges qui leur sont assignées.

Le tout humblement soumis,

OL. ROBITAILLE M. D.

Président.

Québec, 18 juin 1888.

**DÉPÔTS ET REMBOURSEMENTS DE LA CAISSE D'ÉCONOMIE
DE N.-D. DE QUÉBEC POUR L'ANNÉE FINISSANT
LE 30 MAI 1888.**

Balance au Crédit des déposants le 31 Mai 1887.....	\$2,684,504	61
Reçu durant l'année.....	\$3,201,538	53
Payé do do	3,024,941	25
Augmentation.....	176,597	28
Balance au Crédit des déposants le 30 Mai 1888.....		
Savoir :		
Bureau Haute-Ville.....	\$1,988,479	03
do Lévis.....	418,979	25
do St. Roch.....	453,643	61
	2,861,101	89
		89

Québec, 30 Mai 1888.

L. C. MARCOUX,
Sec.-Trés.

Examiné et trouvé correct,
Québec, 8 Juin 1888.

P. LÉGARÉ, Inspecteur et Auditeur,
G. H. BURROUGHS, Auditeur.

**ÉTAT DES RECETTES ET DÉBOURSÉS DE LA CAISSE
POUR L'ANNÉE FINISSANT**

RECETTES.

Balance en Banque et en Caisse le 31 Mai 1887.....	\$342,676 75
Dépôts :	
Bureau Haute-Ville.....	\$2,026,212 17
do Lévis.....	566,974 64
do Saint Roch.....	608,351 72
	3,201,538 53
Placements.....	4,880,237 34
Intérêts	161,917 57
La Banque Nationale " Montreal "	1,674,794 00
Loyers.....	852 54

\$10,262,016 73

Examiné et trouvé correct,
Québec, 8 Juin 1888.

P. LÉGARE,
Inspecteur et Auditeur.
G. H. BURROUGS,
Auditeur.

D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUÉBEC.
LE 30 MAI 1888.

DÉBOURSÉS.

Remboursements :

Bureau Haute-Ville.....	\$1,936,559 23
do Lévis.....	506,985 54
do Saint Roch.....	581,396 48

 \$3,024,941 25

Placements.....	4,760,222 66
Intérêts.....	99,296 36
Propriété Lévis.....	221 01
Dépôts spéciaux.....	300,000 00
La Banque Nationale " Montréal "	1,674,794 00
Dépenses courantes.....	7,577 42
Dépenses d'administration.....	16,360 32
Institutions de Charité.....	5,000 00
Dividendes.....	25,000 00
Bonus aux Actionnaires.....	5,000 00
Balance en Banque et en Caisse.....	343,603 71

 \$10,262,016 73

Québec, 30 Mai 1888.

OL. ROBITAILLE, M. D.,
Président.

L. C. MARCOUX,
Sec.-Trés.

BILAN DE LA CAISSE D'ECONOMIE DE

PASSIF.

Fonds social de la Banque	\$1,000,000 00	
Moins 75 o/o non versé.....	750,000 00	
	<hr/>	250,000 00
Fonds de réserve.....	90,000 00	
Profits et pertes.....	13,100 97	
	<hr/>	103,100 97
Dépôts remboursables après avis ou à une date fixe.....		2,861,101 89
Fonds spécial des pauvres ou fonds de Charité.....		83,000 00
Obligations non comprises dans les items précédents.....		23,350 00
		<hr/>
		<u>\$3,320,552 86</u>

Examiné et trouvé correct,

Québec, 8 Juin 1888.

P. LÉGARÉ,

Inspecteur et Auditeur.

G. H. BURROUGHS,

Auditeur.

DE NOTRE-DAME DE QUEBEC, LE 30 MAI 1888.

ACTIF.

Effets publics de la Puissance.....	\$	1,597 00
Effets publics provinciaux ou municipaux.....		919,534 36
Prêts garantis par des effets publics de la Puissance ou provinciaux comme sûreté collatérale.....		82,488 63
Prêts garantis par des actions de Banque comme sûreté collatérale.....		1,137,225 44
Prêts garantis par d'autres actions, bons ou débetures tels qu'autorisés par la loi, comme sûreté collatérale		66,775 57
Argent en Caisse ou déposé aux Banques, et remboursable à demande...		893,603 71
Placements au compte spécial des pauvres ou fonds de Charité.....		83,000 00
Placements en actions de Banques effectués avant l'incorporation de la Banque		82 614 00
Autres dettes actives non comprises dans les items précédents.....		53,714 15
		<hr/>
		\$3,320,552 86
		<hr/> <hr/>

Québec, 30 Mai 1888.

OL. ROBITAILLE, M. D.,
Président,

L. C. MARCOUX,
Sec.-Trés.

RAPPORT DES AUDITEURS.

*A Messieurs les Président et Directeurs de la Caisse
d'Economie de Notre-Dame de Québec.*

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'examen que nous avons fait des opérations de " La Caisse ", pour les douze mois expirés le 30 de Mai dernier.

Les livres, pièces justificatives, bordereaux et reçus des déposants ont été examinés avec beaucoup de soin. Le Bilan de l'Institution a été aussi examiné. Les valeurs mentionnées dans l'état de l'Actif et du Passif ont été vérifiées, et le tout a été trouvé très-correct.

Nous croyons devoir vous signaler la manière claire et précise avec laquelle les livres sont tenus dans tous les bureaux.

En terminant, nous profitons de cette occasion pour exprimer notre gratitude à M. le Secrétaire-Trésorier ainsi qu'aux autres officiers, pour l'aide qu'ils nous ont donnée dans l'accomplissement des devoirs de notre charge.

Le tout humblement soumis,

P. LEGARE,

Inspecteur et Auditeur.

J. H. BURROUGHS,

Auditeur.

Les résolutions suivantes sont ensuite adoptées :
 Proposé par M. le Chevalier Robitaille secondé par
 l'Hon. I. Thibaudeau, et résolu :

Que le rapport des Directeurs, ainsi que les Etats
 qui viennent d'être lus soient approuvés et imprimés
 pour l'usage des actionnaires.

Proposé par E. Lacroix, Ecuier, secondé par C.
 Tessier, Ecuier, et résolu :

Que des remerciements sont dus et soient votés à
 MM. les Président, Vice-Président et Directeurs, pour
 leur attention spécialement apportée aux affaires de La
 Caisse d'Economie pendant l'année qui vient de s'écouler,
 ainsi qu'au Secrétaire-Trésorier et aux autres officiers
 de la Caisse pour leur dévouement dans l'exercice de
 leurs devoirs respectifs.

Proposé par C. Tessier, Ecuier, secondé par E.
 Lacroix, Ecr., et résolu :

Que MM. Pamphile Legaré et Georges Henry
 Burroughs soient élus auditeurs de la Caisse pour l'année
 courante.

On procède à l'élection, par scrutin, de sept Direc-
 teurs pour l'année courante et les Messieurs dont les
 noms suivent sont déclarés élus par les scrutateurs,
 savoir :

Louis Amiot, Ecr.
 Mgr J. B. Z. Bolduc, Ptre.
 J. D. Brousseau, Ecr.
 E. W. Méthot, Ecr.
 Ol. Robitaille, Ecr., M. D.
 L'Hon Juge U. J. Tessier.
 L'Hon. I. Thibaudeau.

BELLEVILLE
 SAINT-SUBRAN

M. le Président laisse le fauteuil et il est remplacé par L'Hon M. I. Thibaudeau.

Sur motion de Mgr J. B. Z. Bolduc, secondé par J. D. Brousseau Ecr., il est résolu :

Que des remerciements soient votés à M. le Chevalier Robitaille, Président de l'assemblée, au Secrétaire et aux Scrutateurs pour leurs services respectifs rendus à l'assemblée.

Et l'assemblée s'ajourne.

L. C. MARCOUX,
Secrétaire.

Québec, 18 juin 1888.

A une assemblée subséquente des Directeurs, les Messieurs suivants ont été élus, savoir :

M. LE CHEVALIER OL. ROBITAILLE, M. D., Président.

L'HON. I. THIBAudeau, Vice-Président.

L. C. MARCOUX,
Secrétaire-Trésorier.

Québec, 18 juin 1888.

QUÉBEC
18 JUIN 1888

placé

ar J.

valier
t aux
l'as-

re.

, les

it.

rier.